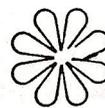




**ASSOCIATION AMICALE
 ☆ DES RESIDENTS
 ☆ DE CHATEL**



N° 6

BULLETIN D'INFORMATION

mois: Avril 90

★ **Edito.** LA FORCE DE L'EXEMPLE

Que notre Association déborde des frontières de la commune de Châtel, celà ne fait plus l'ombre d'un doute. Nous le ressentions plus ou moins depuis quelques temps, deux événements récents le confirme.

Lors de notre réunion d'information du 2 Août dernier, nous avons eu le plaisir de compter sur la présence de Mr LAURAIN, Président de l'A.R.G (Association des Résidents Gêtois) ainsi que celle de Mr TOURNILLON, Président de l'Association des Résidents de Morzine.

Au cours de notre rencontre, nous avons convenu de nouer des liens plus étroits entre nos Associations, de concevoir et réaliser de fructueux échanges entre nous ainsi qu'entre nos membres. Je souhaite personnellement que nous nous associions à leurs diverses manifestations comme ils sont d'accord pour participer aux nôtres. D'ores et déjà le principe d'une rencontre amicale est retenu pour l'été prochain.

Le 3 Août, nous avons été conviés à assister à la réunion d'information estivale de nos amis des Gêts. Nous y avons appris des choses très intéressantes dont je vous parlerais par ailleurs.

Le deuxième "événement", non moins important, se situe plus près de nous. Nous avons appris récemment, par l'un de nos membres, que des Résidents de LaChapelle avaient l'intention de créer une Association comme la notre. En vue de cette création, il nous est demandé si nous serions disposés à les aider et à les conseiller. Nous n'y voyons bien sûr aucun inconvénient bien au contraire. Je pense même que ce processus devrait s'étendre à nos amis d'Abondance. Celà prouve, Chers Amis, que l'on 'parle de nous' dans le Val d'Abondance. Imaginez simplement l'impact que pourrait avoir nos 5 Associations dans les 2 vallées.

Je terminerais en citant le fameux adage : "Payez et vous serez considérés". Faisons en sorte qu'il puisse s'appliquer à l'ensemble des Résidents du Val d'Abondance, de Morzine, et des Gêts, car actuellement, c'est malheureux à dire, "nous payons mais nous ne sommes pas considérés". A bientôt Chers Amis.

Le Président

.....
 LA RÉUNION D'INFORMATION du 2 Août.

Annoncée dans le Bulletin N° 5 de Juin ainsi que par les affichettes posées dans chaque Résidence, elle s'est tenu au cinéma LeMorclan le Jeudi 2 Août à 9h. Nous avons voulu, d'abord, que cette réunion se déroule dans le confort d'une salle de cinéma, et nous avons voulu la placer sous le signe de l'amitié et la prolonger par un long moment de détente. Les participants étaient donc invités - dès 12h - à une dégustation de Beaujolais Villages dans le site merveilleux de SuperChâtel, à l'Escale Blanche. Puis le gérant de cet établissement a bien voulu organiser, à notre demande, un superbe "barbecue" que les participants ont - dès 13h - pleinement apprécié. Le temps était beau, l'ambiance des plus sympathique et les grillades de qualité. Selon la formule consacrée : les absents ont eu tort. De l'avis général, l'expérience est à renouveler.

Soixante-dix-sept (77) personnes avaient répondu à notre convocation, certaines venues pour s'informer, ont adhéré depuis à l'Association. L'heure inhabituelle que certains ont peut-être trouvé trop matinale, certains de nos membres généralement présents à Châtel à cette époque nous ayant informé de leur absence, d'autres ayant "oublié" la réunion ou bien étant empêchés par des obligations familiales ! et enfin quelques personnes (une trentaine) qui se sont présentées à 9h du soir !, tout celà laisse à penser que dans d'autres circonstances, l'habituelle salle paroissiale utilisée jusqu'alors se serait, comme l'an dernier, avérée trop petite.

Le Président ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, accueille les Présidents LAURAIN et TOURNILLON des Associations de Résidents des Gêts et de Morzine, ainsi que les Administrateurs présents dans la salle et d'une façon plus générale l'ensemble du Conseil d'Administration et les membres du Bureau. Il régle ensuite avec les participants divers points de détail concernant l'organisation de "l'après réunion" à SuperChâtel.

Après avoir fait le point sur l'état des relations entre les Elus locaux, les Chatellans et notre Association, relations nettement améliorées depuis notre entrée au Comité de l'Office du Tourisme, le Président tient à rassurer certains de nos membres inquiets de notre "apparente" gentillesse. Tout en restant FAIR PLAY et parfaitement CORRECTS envers nos interlocuteurs, l'Association reste et restera toujours particulièrement 'vigilante'. Il n'est absolument pas question de 'baisser notre garde'. Notre politique est d'affirmer et de démontrer aux Chatellans que nous ne sommes ni gênants ni gêneurs. Soyons cette FORCE tranquille avec qui il faudra bien compter qu'on le veuille ou non et soyons patients : il faut l'être avec les gens de ce pays.

.../...

Après cette entrée en matière, les sujets suivants ont été abordés :

1/. L'Enquête "VIVRE A CHATEL"

Les résultats ont été publiés dans le Bulletin N° 5. Les questionnaires étaient, dans un grand nombre de cas, accompagnés de remarques fort judicieuses et des propositions d'actions à entreprendre dont il sera tenu le plus grand compte. Un document de synthèse a été adressé au Maire et aux Conseillers Municipaux ainsi qu'au Président et au Directeur de l'Office du Tourisme. Il est fait un bref rappel des principaux pourcentages obtenus.

2/. Réunion du Comité de l'O.T à StPAUL-en-CHABLAIS.

L'information sur cette réunion a été donnée dans le dernier Bulletin. Le Président rappelle les améliorations qui ont été apportées dans l'aspect général de Châtel et que tout le monde a pu remarquer. Le problème du balisage des sentiers jusqu'alors en sommeil vient d'être repris et commence à se solutionner. Le Président souligne l'intérêt de telles réunions. L'Association y est très favorable et apportera sa contribution à l'étude des problèmes et aux décisions qui seront prises.

3/. Le problème de l'eau.

Deux de nos membres ont bien voulu prendre en charge ce 'dossier'. Ils seront dorénavant systématiquement informés des résultats des analyses qui seront effectuées par la DDASS (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale). L'Association interviendra vigoureusement à la moindre anomalie.

4/. Le nouveau P.O.S (Plan d'Occupation des Sols)

Mr RIVAT, l'un de nos administrateurs, géomètre de métier, a bien voulu faire les démarches nécessaires lors de la consultation du projet de POS. Au nom de l'Association il a consigné nos remarques et avis sur le registre ouvert à cet effet. Après avoir évoqué divers problèmes apparus avec ce nouveau POS (nouvelles routes contournant Châtel, nouvelles zones déclarées 'constructibles' au détriment des résidences existantes etc..., le Président indique que l'Association assistera tous nos membres qui s'estimeraient lésés par tels ou tels projets municipaux ou émanant des promoteurs. La demande a été faite afin d'obtenir un exemplaire du nouveau POS.

5/. Les Impôts locaux.

Nos membres informés de la forte augmentation des taux d'imposition sont invités à manifester leur mécontentement par écrit auprès de Mr le Maire. Plus les réclamations seront nombreuses, plus ce mécontentement prendra corps et alertera les élus locaux sur les possibles retombées si les Résidents venaient à s'exprimer par un vote lors des prochaines consultations électorales municipales. Dans le prochain Bulletin, Mr WACHE, Administrateur indiquera les possibilités de dégrèvement à demander à l'Administration fiscale.

La parole est ensuite donnée à Messieurs LAURAIN et TOURNILLON. Après un rapide exposé des problèmes existants aux Gêts et à Morzine, très identiques aux nôtres, l'accent est mis sur une collaboration entre nos associations, collaboration fructueuse à n'en pas douter, tant au plan de la défense des intérêts des Résidents que sur le plan des relations amicales à imaginer entre les membres de nos 3 Associations.

++ Après avoir répondu à quelques questions diverses, Mr FLANDIN lève la séance, donne rendez-vous à la Télécabine de SuperChâtel pour continuer - dans un climat de détente et d'amitié - cette journée d'information.

SOMMAIRE du prochain Bulletin. (Nov.90)

- L'Édito, bien sûr
- Résultats de l'enquête "SKI"
- Le point sur la négociation des "forfaits"
- Les Impôts locaux :
 - Comparatifs entre stations de Hte-Savoie
 - Conclusions, actions à mener
- Dossiers : 1/Réductions tennis, piscine
- 2/Qualité de l'eau à Châtel
- Quoi de neuf à Châtel
- Comment se prépare la saison d'hiver
- L'ASS.GENERALE du 29/12
 - Ordre du jour - convocation
 - Appel de cotisation
- Renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau.

R A P P E L :

Le Bureau de l'Association fait encore une fois appel aux bonnes volontés pour nous aider dans l'étude de divers problèmes que nous voulons prendre en charge, de même, tous articles que vous voudrez bien nous adresser, trouverons leur place dans nos prochains Bulletins. Nous aurons également besoin de "volontaires" (1 par quartier) pour poser nos affichettes dans les Résidences, les 27 et 28 Décembre prochain. Enfin je rappelle que les candidatures pour entrer au Conseil d'Administration sont recevables dès à présent. Adressez vos courriers à l'adresse habituelle, à l'attention du Président.

IMPORTANT. - Lors de la réunion de l'Association des Résidents Gêtois, Mr le Maire interrogé sur les Impôts locaux, annonce une augmentation sensible des diverses taxes pour financer en partie différents travaux de développement de la station. Il annonce, aussi que - en contrepartie - il ferait prendre un arrêté pour supprimer la taxe professionnelle pour les loueurs de meublés. Peut-on en espérer autant - un jour - de la Municipalité de Châtel ?.

APPEL de COTISATION

Nous invitons nos membres qui ont adhéré dans le courant du 3ème trimestre 88 ou 89, à adresser un chèque de 100 F en règlement de leur cotisation pour 1991, à l'adresse habituelle : Ass.Amicale des Résid. de Châtel - BP 34 - 74390 CHATEL. Le Trésorier.

5/. Temps quotidien consacré au ski. (en moyenne)

	par vous	vos enfants	vos parents et amis
2 heures			
4 heures			
6 heures			

6/. Faites vous du ski de fond ?

OUI, seul(e): ou en petit groupe:
 Nbre moyen de jours: Nbre moyen d'heures par jour:

NON.

Qui le pratique? : homme, femme, enfants, autres.

7/. Quels forfaits "remontées mécaniques" vous satisferaient ? (plusieurs réponses possib.

- Forfait I/2 Journée Matin: Après midi:
- Journée
- 7 Jours consécutifs
- I4 I/2 Journées non consécutives Matin: Après midi:
- I4 Jours non consécutifs
- Saison
- Saison avec extension pour I ou 2 Jours pour AVORIAZ:

- Souhaitez vous un tarif de faveur pour les retraités?: oui non

8/. Observations personnelles :

FACULTATIF : Nom: _____ Nom Châlet ou immeuble
 à Châtel : _____

+++++

Répondez même partiellement à ce sondage, vous nous aiderez à mieux vous représenter.

Envoyez le à : Mr J.L. HAUMESSER I4, Rue de la Rivière
 68390 SAUSHEIM ,

IMPERATIVEMENT AVANT LE 30 SEPTEMBRE 1990